

Contrat Matcheur/ TCSL saison 2021/2022

Mesdames Messieurs les Compétiteurs,

Le club s'engage à vous inscrire et à vous défrayer pour les matchs de Championnats officiels.

En conséquence, vous vous engagez à :

- Participer au moins à 1 Championnat officiel FFTir.
- Suivre régulièrement les entraînements dès le début de la saison.
- **A venir avec votre cahier de tir et à le tenir à jour.**
- En cas d'absence non justifiée à une compétition, à rembourser le prix de votre inscription au club.
- A avoir pris connaissance du mode de défraiement des trajets et hébergements et à vous engager à minimiser au maximum ces frais (covoiturage par exemple). *
- A faciliter la tâche des responsables du club lors des inscriptions aux différents championnats, en :
 - o Faisant connaître le plus tôt possible vos choix de disciplines et épreuves tirées.
 - o En consultant régulièrement les affichages du tableau « compétition » dans le hall du club house.
 - o En renseignant le plus tôt possible les feuilles d'inscriptions affichées.
- Si vous utilisez une arme de prêt, à avoir pris connaissance des modalités de ce prêt. **

*défraiement si compétition hors département (résumé) :

- Trajet : application de la base via Michelin (distance club/stand de tir ; véhicule urbain/ énergie essence).
- Hôtel : prix de chambre plafonné à 60€, 1 chambre maxi 2 places par tireur sauf si tireur Ecole de tir, Cadets ou Juniors accompagnés par les parents. Nombre de nuitées adapté au plan de tir (dérogation possible si justifiée par covoiturage mais dans ce cas, prévenir le secrétariat du dépassement avant le départ).
- Défraiements plafonnés à 700 € pour la saison.
- Repas et boissons : pas de défraiement.

**Prêt d'armes réservé aux Matcheurs ; pendant les matchs, les entraînements encadrés et les entraînements libres. Carte couleur blanche année 2021/2022.

Catégorie	D1, D2, D3, S1, S2, S3	Ecole de tir, CF, JF, CG, JF+ étudiants
1 ^{ère} saison	Gratuit	Gratuit
2 ^{ème} saison	100 €	
3 ^{ème} saison	500 €	